bellans portoient les coins du poèle de drap d'or du cercüeil, sur lequel étoient posés quatre coussins de drap d'or; sur le premier & à la tête, étoit la Couronne Royale, sur le second le Sceptre, sur le troisséme la Main de Justice, & sur le quatriéme la Toison d'or; toutes ces marques de souveraineté & d'honneur étoient entourées & couvertes separément d'un crêpe. Le Corps de S. A. R. étoit sous un magnisque Dais de velours noir, richement brodé en or & argent, aux Armes de Lorraine, mêlées de doubles L. L. qui étoit porté par huit Chambellans, que huit autres relevoient. Les Pages de S. A. R. marchoient à côté du Corps, en manteaux & crêpes rasans terre, pottans des totches de cire blanche, & précedés de leur Precepteur.

47. Immediatement derriere le Corps, marchoit le Comte de Stainville, Capitaine des Gardes du Corps de quartier, ayant à sa droite le Marquis de Lunati Viscomti, Colonel des Cent Suisses, & à sa gauche le Marquis de Custine, Colonel du Regiment des Gardes, & Gouverneur de Nancy.

48. Suivoient à droite le Marquis de Lenoncourt representant le Marquis de Lambertie, premier Gentil-homme de la Chambre de S. A. R.; à gauche le Comte des Atmoises de Bâlemont, grand Maître de la Garderobe.

49. Ensuite marchoient à droite le Marquis de Lambertie representant le Marquis de Gerbevillers, Grand Chambellan de S. A. R. portant la Clessión; à gauche le Prince de Craon, grand Ecuyer de Lorraine, portant l'Epée de parement à côté, dans le sourceau de velours rouge semé & brodé d'Alerions & Croix de Lorraine en or, de même que le Ceintuton. Ces Seigneurs étoient en cottes & crêpes rafans terre, & en manteaux de reyéche frisée traînans d'une aune.